



Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO) Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers (AROTR)

AAO N° : 001/AROTR/CPMP/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la presse nationale.
2. L'Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers (AROTR) a décidé de financer sur son budget l'acquisition et livraison de deux véhicules Pick Up Tout Terrain à quatre (04) portes.
3. L'AROTR sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir l'acquisition et livraison de deux véhicules Pick Up Tout Terrain à quatre (04) portes..
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres « *national ouvert* ».
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
6. *Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AROTR Sis Lot N° 260 Tevreigh Zeina, Avenu Route Nouadhibou à l'ancien siège de la CNAM, pendant les jours ouvrables de 9 heures à 16.*
7. *Les exigences en matière de qualification sont présentés dans les points 5.4 (a, b et c) du RPAO :*

➤ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au moins, égal au montant de deux millions Ouguiyas (2 000 000 MRU) pour les trois dernières années (2020, 2021 et 2022), ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par expert-comptable agréé.
Le candidat doit disposer d'une ligne de crédit égale au moins Un million Ouguiyas (1 000 000 MRU).
- Le candidat doit avoir réalisé deux marchés similaires en nature en volume dont le montant de chacun au moins égal à deux million Ouguiyas (2.000 000 MRU) au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022), prouvés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserves signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales).
- Fournir une autorisation du Fabricant ou certificat de représentation (Originale comportant l'adresse complète du Fabricant, Tél : --, E-mail, lieu géographique, etc..) cette attestation sera vérifiée en cas de besoin ;
- Fournir un Certificat d'origine ;
- Fournir un catalogue, un prospectus ou les fiches techniques du fabricant , confirmant les spécifications techniques proposées qui devront être conformes à celles demandées.

8. *Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de cinq mille ouguiyas (5 000 MRU) au Compte numéro : 55 ouvert à la BMI au nom de l'AROTR, à partir du 06/04/ 2023 pendant les heures ouvrable. La copie de la quittance de paiement devrait être jointe à l'offre.*
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le RPAO (au plus tard 27/ avril/2023 à **12 Heures TU**). Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées. et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, au siège de la Commission des passation de Marchés Publics du Ministère l'Equipement et de Transport

(CPMP/MET) le 27/04/2023 à 12 Heures 15 minutes.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Quarante Mille Ouguiyas (**25.000** MRU), valable pendant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Le délai de livraison est d'un mois (01 mois).

Le Président

El Hacem Ould Mohamed Awane

